

## LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

AIGUEBELLE La fête a eu lieu mardi après-midi

## Pierrette Beauchard fête son centenaire



Recevant une plante de la part de la commune et un bouquet de fleurs de la part de la direction de l'Ehpad, Pierrette Beauchard a dignement fêté ses 100 ans. Photo Le DL/Raphael SANDRAZ

Sacré personnage que cette centenaire fêtée, mardi après-midi à l'Ehpad Les Belles Saisons, à Aiguebelle. Pierrette Beauchard a forcé l'admiration. Née dans la famille Erba, à Paris, elle travailla à la Chambre des députés, comme secrétaire, puis intégra différentes maisons d'enfants, notamment à Neuilly.

Arrivée pendant la guerre à Aiguebelle, elle emprunta un beau jour un bus pour son retour de vacances et rencontra, dans l'autocar, Édouard, celui qui allait devenir son mari. Marié en 1946, le couple accueillit avec bonheur trois enfants. Embrassant la

carrière militaire, Édouard voyagea avec sa famille dans toute la France. Inséparables sauf pendant la guerre d'Indochine, les amoureux revinrent s'installer à Aiguebelle, en 1963. Rejoignant l'Ehpad en octobre 2016, Pierrette Beauchard n'y manque d'activité depuis. Outre une passion pour les coloriages, elle cumule les mots fléchés pour entretenir sa mémoire et apprécie particulièrement la musique. C'est d'ailleurs pour elle que jouaient, mardi, Charles et Gilbert, accordéonistes réputés de la Porte de Maurienne.

Aimant raconter ses séjours au Maroc dont les souvenirs

font encore pétiller ses yeux, la centenaire d'un tempérament calme et tranquille souligne aussi sa première place au certificat d'études sur le canton d'Aiguebelle.

Elle qui aimait monter à Montsapey à pied, rejoindre ses camarades pour s'amuser, a reçu mardi après-midi une cérémonie à la hauteur de cette vie remplie. Le président de conseil d'administration des Belles Saisons et maire d'Aiguebelle, Hervé Genon, a salué cette force de la nature. Une appréciation également émise par le chef de cuisine qui confectonnait un copieux fraiser.

AIX-LES-BAINS L'assemblée générale a eu lieu jeudi

## 228 collectivités savoyardes sont adhérentes au CNAS



228 collectivités savoyardes adhèrent au CNAS, cela représente 10 200 agents qui profitent des avantages du comité. Photo Le DL

Jeudi, Philippe Hamelin, président du bureau départemental du Comité national d'action sociale (CNAS), a réuni les correspondants des collectivités savoyardes adhérentes.

Les représentants d'une soixantaine de groupements étaient présents. Dans le cadre de ses activités, Julien Speh, chargé de développement au CNAS, a rappelé les nouvelles offres proposées par

cet organisme. Elles concernent des domaines très divers comme la culture, les loisirs et certaines aides sociales.

Le CNAS, créé en 1967, est l'équivalent d'un comité d'entreprise. Il compte aujourd'hui au plan national 20 000 collectivités adhérentes, représentant 760 000 bénéficiaires. L'action sociale est devenue une obligation depuis 2007 pour les collectivités locales. Parmi les 21 dé-

partements de la direction régionale Sud-Est du CNAS, la Savoie est l'un des départements les plus dynamiques en nombre d'adhérents.

Ainsi, 228 collectivités et 10 200 agents profitent des avantages du CNAS. Chambéry, Grand Chambéry, Savoie Déchets et le Comité des œuvres sociales d'Arlyserre sont quelques-unes des collectivités dernièrement inscrites.

ADMINISTRATION Associations loi 1901

## Démarches en ligne

Toutes les démarches de création, de modification de statuts et de dissolution d'une association loi 1901 peuvent désormais être faites en ligne sur le site Compte asso.

Une fois le compte créé, les données d'identification de l'association n'ont plus à être ressaisies pour chaque démarche.

Déclarer en ligne permet :  
- une démarche plus rapide et plus fiable grâce à des contrôles de saisie  
- le suivi de l'avancement du dossier sur un tableau de bord  
- la réception dématérialisée, sur le site Compte asso, du récépissé, une fois la création/modification/dissolution enregistrée. Par-

lèlement à ce nouveau service, la possibilité d'effectuer les déclarations par voie postale ou sur place en préfecture, sous-préfecture ou dans les directions départementales de cohésion sociale, demeure possible.

www.service-public.fr/associations

**Partenaire des acheteurs publics pour la collecte et la publication des avis presse & web**

Profil acheteur - Plateforme de dématérialisation  
www.marchespublics.ledauphine-legales.com

**le dauphiné** Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements

**SAVOIE**

**Josée Raimond**  
->> 04 79 33 86 72  
LDLegaes73@ledauphine.com

Dans le cadre de la transparence de l'avis économique, les pratiques des annonceurs publicitaires et légales sont régies par l'Arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 22 décembre 2016, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une sanction dérogatoire S011 1.88€ HT/mm colonne

## MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées

**SEVAL** SEMVAL

Avis d'appel public à la concurrence

M. ANTHONY VACHERAND - DIRECTEUR  
MAISON DE VALMEINIER  
73450 VALMEINIER  
Tél : 04 79 59 25 34  
mél : info@seval.com  
web : http://www.e-marchespublics.com

L'avis implique un marché public  
**Objet** : OPERATION D'AMENAGEMENT DU SECTEUR DE LA SANDONIERE  
**Type de marché** : Travaux  
**Procédure** : Procédure adaptée  
**Code NUTS** : FRK27  
**Classification CPV** :  
Principale : 45234230 - Travaux de construction de télésièges  
**Forme du marché** : Prestation divisée en lots : oui  
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots  
**Les variantes sont refusées**  
**Lot N° 6a** - Locaux de commande - Gros-oeuvre - CPV 45223220  
**Lot N° 6b** - Locaux de commande- Couverture bardage - CPV 45261210  
**Lot N° 6c** - Locaux de commande- Menuiseries - CPV 45421000

**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60% Valeur technique de l'offre 40% Prix  
**Remise des offres** : 26/06/19 à 14h00 au plus tard.  
**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
**Validité des offres** : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.  
**Envoi à la publication le** : 11/06/19  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

154927800

## VALGELON LA ROCHETTE COMMUNE NOUVELLE

Avis d'appel public à la concurrence

M. André DURAND - Maire  
1 place Albert Rey - 73110 LA ROCHETTE  
Tél : 04 79 25 50 32 - Fax : 04 76 25 78 25  
mél : mairie@la-rochette.com  
web : http://www.la-rochette.com

L'avis implique un marché public  
**Objet** : Travaux de reprise des voiries, secteur Saint Maurice et Chaudannes 1.  
**Référence acheteur** : 2019MAPA020  
**Type de marché** : Travaux  
**Procédure** : Procédure adaptée  
**Forme du marché** : Prestation divisée en lots : non  
**Les variantes sont acceptées**  
**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 40% Valeur technique de l'offre 60% Prix  
**Renseignements administratifs** : COMMUNE DE LA ROCHETTE  
1 place Albert Rey - LA ROCHETTE - 73110 VALGELON-LA ROCHETTE  
Tél : 04 79 25 50 32 - Fax : 04 76 25 78 25  
mél : mairie@la-rochette.com  
**Renseignements techniques** : COMMUNE DE LA ROCHETTE  
1 place Albert Rey - LA ROCHETTE - 73110 VALGELON-LA ROCHETTE  
Tél : 04 79 25 50 32 - Fax : 04 76 25 78 25  
mél : mairie@la-rochette.com

**Si vous ne pouvez pas télécharger ces documents, demandez les par voie postale à** : COMMUNE DE LA ROCHETTE  
1 place Albert Rey - LA ROCHETTE - 73110 VALGELON-LA ROCHETTE  
Tél : 04 79 25 50 32 - Fax : 04 76 25 78 25  
mél : mairie@la-rochette.com

**Remise des offres** : 09/07/19 à 17h00 au plus tard.  
**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
**Validité des offres** : 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.  
**Envoi à la publication le** : 11/06/19  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com>

154927900

## VILLE DE VAL-CENIS

Avis d'appel public à la concurrence

M. Jacques ARNOUX - Monsieur le Maire  
Ville de VAL-CENIS  
Mairie - Rue de la Parrachée  
Termignon - 73500 VAL-CENIS  
mél : accueil@mairie-valcenis.fr  
web : http://termignon.net/

L'avis implique un marché public  
**Objet** : Marché de travaux pour la protection des captages de Plan Pomnier, des Lorrains et de Pré Clément - Commune déléguée de Bramans  
**Référence acheteur** : Commune de Val-Cenis  
**Type de marché** : Travaux  
**Procédure** : Procédure adaptée  
**Forme du marché** : Prestation divisée en lots : non  
**Conditions de participation**  
**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat** : Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :  
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.  
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :  
- Déclaration indiquant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.  
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.  
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.  
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.  
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.  
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.  
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.  
- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures  
Autres renseignements demandés :  
- Lettre de candidature DC4 ou équivalent  
- Déclaration du candidat DC5 ou équivalent  
- Document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la personne morale candidate  
- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat (art 45 du CMP)  
**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 50% Valeur technique 50% Prix  
**Renseignements administratifs** : Adrien KEMPF  
Tél : 04 79 05 91 62 - mél : a.kempf@mairie-valcenis.fr  
**Renseignements techniques** : SARL COHERENCE DENYS BOURGEOIS

1, rue des jardins - 73480 Val-Cenis  
mél : denysbourgeois@coherence-eau.fr  
**Remise des offres** : 28/06/19 à 12h00 au plus tard.  
**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
**Validité des offres** : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.  
**Envoi à la publication le** : 11/06/19  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info/accueil.htm>

154929500

## Avis d'attribution

## SEM VALLOIRE

Avis d'attribution

M. Bruno DUVAL - DIRECTEUR  
Espace Valloire Galibier  
Route des Charbonnières - 73450 VALLOIRE - Tél : 04 79 59 03 90  
mél : odile.feutrier@valloire.net  
web : http://www.valloire.com

**Objet** : Etudes et réalisation de l'alimentation électrique des locaux et de la gare amont (G2) du télésiège débrayable 6 places Montissot à Valloire.  
**Référence acheteur** : 19AT-0015-A1-Q  
**Nature du marché** : Travaux - Procédure adaptée  
**Classification CPV** :  
Principale : 45311000 - Travaux de câblage et d'installations électriques  
Attribution du marché  
**Nombre d'offres reçues** : 5  
**Date d'attribution** : 11/06/19  
Marché n° : 2019-04-RM  
SEMVALETT SAVOIE MONT BLANC, ZI DU PRE BRUN  
38530 Pontcharra  
Montant indéfini  
Envoi le 11/06/19 à la publication  
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.marches-publics.info>

154929700

## AVIS

## Plan local d'urbanisme

## COMMUNE NOUVELLE DE SAINT GENIX LES VILLAGES COMMUNE DÉLÉGUÉE DE GRESIN

Avis d'enquête publique Révision du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°2019-73236-1-196 en date du 22 mai 2019, Monsieur le Maire de la commune nouvelle de SAINT GENIX LES VILLAGES a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de GRESIN.

A cet effet, Monsieur PETIT, ingénieur EDF retraité, a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble le 28 mars 2019.

La présente enquête publique se déroulera à la mairie déléguée de GRESIN (1 Place de la Mairie, GRESIN, 73240 SAINT GENIX LES VILLAGES), du **jeudi 13 juin 2019 au jeudi 18 juillet 2019 inclus**, soit pour une durée de 36 jours consécutifs.

Les pièces du dossier soumises à l'enquête ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobiles seront tenus à la disposition du public à la mairie déléguée de GRESIN pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit :  
- **lundi de 14h00 à 18h00 et jeudi de 9h30 à 11h30.**

Le dossier de révision du PLU pourra également être consulté sur un poste informatique sur ces mêmes créneaux. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune déléguée de GRESIN : [www.gresin.fr](http://www.gresin.fr)

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, ainsi que des informations relatives à cette enquête auprès de Monsieur le Maire délégué de GRESIN (04.78.31.76.60, [communesgresin@orange.fr](mailto:communesgresin@orange.fr)).

Le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme, ainsi que les pièces qui l'accompagnent seront également déposés en Mairie de Saint Genix les Villages aux heures habituelles d'ouverture au public : **du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h30 à 12h00.**

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, dans un registre ouvert à cet effet à la Mairie déléguée de GRESIN et dans un registre ouvert à la Mairie de Saint Genix les Villages ou les adresser par écrit au Commissaire enquêteur (Monsieur le Commissaire enquêteur - Mairie déléguée de GRESIN, 1 Place de la Mairie, GRESIN, 73240 SAINT GENIX LES VILLAGES) ou par voie électronique : [enquete.publique.plu.gresin@orange.fr](mailto:enquete.publique.plu.gresin@orange.fr)

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, propositions et contre-proposition, en mairie déléguée de GRESIN, aux dates et heures suivantes :  
- **jeudi 13 juin 2019 de 9h00 à 12h00**  
- **lundi 1<sup>er</sup> juillet 2019 de 14h00 à 17h00**  
- **jeudi 18 juillet 2019 de 9h00 à 12h00.**

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire enquêteur seront déposés à la mairie déléguée de GRESIN pour être tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions seront disponibles sur le site internet de la commune déléguée de GRESIN : [www.gresin.fr](http://www.gresin.fr)

Au terme de l'enquête, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme, pourra éventuellement être modifié et les décisions d'adoption du projet seront soumises à l'approbation du Conseil Municipal de Saint Genix les Villages.

**Le Maire de SAINT GENIX LES VILLAGES, Joël PRIMARD**

152228500

www.marchespublics.ledauphine-legales.com

**Une plateforme complète de dématérialisation**

Un guichet unique pour publier sur les supports de votre choix en mode XML :  
le Dauphiné Libéré, BOAMP, JOUE  
200 titres à votre disposition dans notre base de données

**ACHETEURS PUBLICS**  
Votre profil acheteur

- Saisissez vos avis sur la plateforme [www.marchespublics.ledauphine-legales.com](http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com)
- Mettez à disposition des entreprises vos documents de consultation des entreprises
- Suivez vos marchés :  
- Consultation des entreprises  
- Nombre de téléchargements de DCE  
- Nombre de plis électroniques  
- Correspondances
- Dématérialisez vos offres

Contacts : **Catherine Vidal** - 06 22 57 23 53  
[catherine.vidal@ledauphine.com](mailto:catherine.vidal@ledauphine.com)  
**Josée Raimond** - 04 79 33 86 72  
[ldllegales73@ledauphine.com](mailto:ldllegales73@ledauphine.com)